Image not found or type unknown

Litige sur un terrain agricole

Par **meister**, le **21/03/2013** à **11:32**

Bonjour , j'ai acheté un terrain agricole avec acte notariale et en même temps mon vendeur louait ce terrain à une autre personne; J'ai porté l'affaire devant les tribunaux et j'ai obtenu gain cause en me précisant que le locataire est dessus jusqu'à 2018. Je n'ai pas de contact avec lui , ne sait pas s'il a réglé son dû .
Que dois-je faire le contacter pour refaire un bail?
Lui demander de quitter le terrain ?
Ou lui envoyer une lettre pour d'ores et déjà lui demander de quitter le terrain en 2018?Merci pour votre réponse.
Meister LEB

Quelle est l ' application à La Réunion , du statut du fermage ?
(SMI , arrêtés préfectoraux.....)
Le bail rural relaté dans l ' acte mentionne quoi ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés